



CATEGORIE : territorial/urbain

SITUATION : Les Feucherets à Triel-sur-Seine

POPULATION : 11 189 hab.

SITE D'ETUDE : 50 ha **SITE DE PROJET :** 35 ha

SITE PROPOSE PAR : Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) et Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine (CC2RS)

PROPRIETAIRE DU SITE : EPAMSA

COMMANDE APRES CONCOURS :

Maîtrise d'oeuvre urbaine

TRANSFORMATION DU SITE

Localisé sur la boucle de la Seine de Chanteloup le site fait partie de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval pilotée par l'EPAMSA portant sur un territoire de 400 km². Situé à 40 km de Paris par l'autoroute A14 et à 40 minutes de Paris et de la Défense par le train ou le RER A, le site fait actuellement l'objet d'une pression foncière importante risquant d'entraîner son développement de manière anarchique. C'est une zone intersticielle peu structurée composée de terrains agricoles en friche. L'objectif du projet est de proposer un nouveau quartier mixte à la fois économique et résidentiel au coeur d'un corridor écologique (40 000m² d'activités liées à l'éco-construction et logements (50 logements/ha)).

STRATEGIE DE LA VILLE

La boucle de Chanteloup-les-vignes est entourée de polarités dynamiques : Verneuil/Triel-sur-Seine, Poissy/Andrésy/Achère. Son offre urbaine faiblement organisée n'attire pas de nouveaux habitants et son territoire reste enclavé avec une absence marquée de centralité, un déséquilibre d'attractivité, une absence de mixité fonctionnelle des espaces et un franchissement impossible de la voie ferrée. Par ailleurs, une forte pollution empêche toute agriculture alimentaire. Pour faire face à ces dysfonctionnements, la CC2RS a lancé un important projet de valorisation des éco-matériaux sur la boucle. Un port permettant leur acheminement doit être créé à Port Saint-Louis.



DEFINITION DU SITE

Le site de projet est une zone stratégique pour la structuration de la boucle de Chanteloup. Il est composé de terrains agricoles situés entre deux secteurs pavillonnaires, coupé en deux par la voie ferrée et l'avenue Charles de Gaulle, et bordé par des lotissements aux formes urbaines introverties. Le nord de la zone est un coteau orienté sud offrant une vue dégagée sur la plaine alluviale et les coteaux du méandre. L'objectif est de proposer une forme urbaine innovante intégrant habitat et activités au coeur d'un corridor écologique reliant le massif de l'Hautail et la Seine.

NOUVELLE MOBILITE

La création d'un nouveau quartier intégrant habitations et activités doit engager une réflexion sur :

- les liaisons et les modes de déplacement utilisés pour rejoindre la gare de Chanteloup-les-Vignes.
- les liaisons Est/Ouest entre Triel-sur-Seine et Chanteloup-les-Vignes.
- les liaisons Nord/Sud entre le Massif de l'Hautail et la boucle de la Seine.
- l'intégration et le franchissement de la voie ferrée.
- la requalification de l'Avenue du Général de Gaulle.

NOUVEAUX MODES DE VIE

Tout en portant une attention particulière sur les liaisons avec les quartiers environnants, l'objectif est d'offrir des lieux de vie propices à une proximité entre habitat et travail au coeur du paysage. La valorisation des qualités intrinsèques du site devant permettre un nouveau mode de vie attractif.

NOUVEL ENVIRONNEMENT DURABLE

L'enjeu est ici de réaliser un corridor écologique habité permettant la coexistence d'habitations, de tertiaire, d'activités et de commerces. Une réflexion particulière devra être menée sur la mixité d'un tel espace et sur la continuité du milieu naturel.

Triel-sur-Seine - France - europan10



Photo aérienne

europan10 - Triel-sur-Seine - France



Vue du site depuis la Départementale 1



Vue des friches



Vue de Feucheret



Vue de l'avenue du Général de Gaulle et de la voie ferrée